

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2022**

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 JUILLET 2022**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	<b>1 - 2</b>
<b>Résultats</b>	<b>3</b>
<b>Évolution de l'actif net</b>	<b>4</b>
<b>Bilan</b>	<b>5</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>6</b>
<b>Notes complémentaires</b>	<b>7 - 11</b>

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

**Aux administrateurs de  
LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

**Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL au 31 juillet 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

1



Ménard Nadeau CPA inc.

Laval, le 10 novembre 2022

<sup>1</sup> Par François Ménard, FCPA auditeur

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**

(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>PRODUITS</b>		
Inscriptions aux activités	256 767 \$	81 375 \$
Subvention de la ville de Longueuil	12 555	5 201
Subventions salariales	3 744	61 227
Subvention de loyer	1 390	21 419
Revenus de placement	539	630
Autres revenus	1 513	1 295
Autres subventions	<u>2 086</u>	<u>8 260</u>
	<u>278 594</u>	<u>179 407</u>
<b>COÛT DES SERVICES RENDUS</b>		
Contrats en animations	111 088	58 841
Utilisation des locaux	51 320	34 744
Équipement et autres frais	<u>7 486</u>	<u>18 014</u>
	<u>169 894</u>	<u>111 599</u>
<b>BÉNÉFICE BRUT</b>	<u>108 700</u>	<u>67 808</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	92 280	92 780
Assurances	945	2 222
Déplacement et hébergement	20	-
Entretien et réparations	1 594	678
Frais de bureau, taxes et permis	2 883	1 826
Frais de cartes de crédit	4 815	1 851
Frais de formation	1 693	1 554
Frais de rencontres	135	173
Frais de système Amilia	9 767	5 844
Honoraires professionnels	7 586	8 882
Intérêts et frais bancaires	173	125
Publicité et promotion	900	3 826
Télécommunications	4 043	3 881
Taxes de vente 2014 à 2020	15 000	-
Divers	<u>10 000</u>	<u>-</u>
	<u>151 834</u>	<u>123 642</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(43 134) \$</u>	<u>(55 834) \$</u>

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**  
(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	31 977 \$	87 811 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(43 134)</u>	<u>(55 834)</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>(11 157) \$</u>	<u>31 977 \$</u>

## LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL

## BILAN

31 JUILLET 2022

(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	64 818 \$	112 747 \$
Débiteurs	<u>-</u>	<u>10 237</u>
	<u>64 818 \$</u>	<u>122 984 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 3)	15 975 \$	11 932 \$
Revenus reportés	<u>-</u>	<u>19 075</u>
	15 975	31 007
<b>DETTE À LONG TERME (note 4)</b>	<u>60 000</u>	<u>60 000</u>
	75 975	91 007
<b>ACTIF NET</b>		
<b>ACTIF NET NON AFFECTÉ</b>	<u>(11 157)</u>	<u>31 977</u>
	<u>64 818 \$</u>	<u>122 984 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**

(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(43 134) \$</u>	<u>(55 834) \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	10 237	(10 237)
Frais payés d'avance	-	1 403
Créditeurs	4 043	(12 558)
Revenus reportés	<u>(19 075)</u>	<u>(3 980)</u>
	<u>(4 795)</u>	<u>(25 372)</u>
	(47 929)	(81 206)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme	<u>-</u>	<u>60 000</u>
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	(47 929)	(21 206)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>112 747</u>	<u>133 953</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 5)</b>	<u>64 818 \$</u>	<u>112 747 \$</u>



## LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2022

(non audité)

#### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

À des fins purement sociales et sans gain pécuniaire pour ses membres, la société :

Suscite, organise et offre des activités sociales, sportives et culturelles, prioritairement destinées à la population du Vieux-Longueuil;

Suscite et sensibilise la population du Vieux-Longueuil à l'importance de la vie communautaire, sportive et culturelle et leur participation et leur implication au sein des activités offertes;

Favorise l'utilisation optimale des locaux et équipements de la corporation pouvant servir aux activités sociales, sportives et culturelles;

Favorise la collaboration avec les divers organismes communautaires et de loisir œuvrant sur le territoire desservi

L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

##### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2022

(non audité)

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement..

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 JUILLET 2022

(non audité)

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

## Instruments financiers (suite)

*Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## 3. CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	3 170 \$	4 880 \$
Salaires et vacances courus à payer	4 863	4 256
Retenues à la source	2 270	2 796
Taxes de vente à remettre	<u>5 672</u>	<u>-</u>
	<u>15 975 \$</u>	<u>11 932 \$</u>

## 4. DETTE À LONG TERME

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Emprunt à terme, sans intérêts, sans remise mensuelle. Renouvelable en décembre 2022. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ avant le 31 décembre 2022, le gouvernement fédéral assumera le solde du prêt et la société inscrira à ses revenus le 20 000 \$ qui ne sera pas remboursé.	<u>60 000 \$</u>	<u>60 000 \$</u>

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 JUILLET 2022**

(non audité)

**4. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2023	-	\$
2024	<u>60 000</u>	
		<u>60 000</u> \$

**5. ENGAGEMENT**

L'organisme loue un espace commercial en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 31 août 2022. Les versements minimums exigibles s'élèveront à 2 609 \$ d'ici l'échéance.

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 juillet 2022 sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**LOISIRS DU VIEUX-LONGUEUIL****NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 JUILLET 2022**

(non audité)

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

**7. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

La pandémie, provoquée par la COVID-19, a forcé les gouvernements à mettre en oeuvre des mesures d'urgence pour enrayer la propagation du virus.

Ces mesures, notamment l'instauration de mesures de distanciation sociale, de limiter ou d'interdire la tenue d'activités organisées ou d'isolation des personnes vulnérables ont considérablement bouleversé l'organisme et ralenti ses activités et son économie.

Il est impossible d'estimer avec certitude la gravité de la crise et ses conséquences sur les résultats financiers de l'organisme pour les périodes à venir.